

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 421**

Intitulé

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Technicien modelleur

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : Commission professionnelle consultative	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

251 Mécanique générale et de précision, usinage

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du baccalauréat professionnel 'Technicien modelleur' professionnel hautement qualifié qui maîtrise l'ensemble des moyens nécessaires à la définition, à la réalisation, à la mise au point et au contrôle des outillages de modelage.

Dans l'exercice de ses activités, le Technicien modelleur :

- analyse les documents techniques spécifiant les caractéristiques fonctionnelles de l'outillage à réaliser ;
- définit l'architecture des éléments constituant les différentes parties de l'outillage puis les caractéristiques fonctionnelles et géométriques de chacun de ces éléments ;
- définit la méthode de fabrication de l'outillage : choisit les matériaux et les moyens de production, définit les étapes de fabrication en fonction du cahier des charges et des équipements disponibles dans l'atelier ;
- définit et valide les gammes opératoires de fabrication ;
- réalise les éléments constitutifs de l'outillage, les assemble conformément aux études de moulage et assure la finition de l'outillage ;
- contrôle l'outillage et les pièces d'essai en se référant au cahier des charges fonctionnel ;
- met au point l'outillage ;
- renseigne les documents relatifs au contrôle qualité et à la gestion de la production.

La culture générale et technique du bachelier professionnel de "Technicien modelleur" lui permet :

- d'utiliser les nouvelles techniques de définition, de réalisation, de contrôle et de mise au point des outillages : CAO, CFAO, machines à commande numérique, machines à mesurer tridimensionnelles, logiciels spécialisés...
- de situer son activité dans le cadre global de l'entreprise afin d'appréhender les enjeux économiques liés aux choix des techniques et des modes d'organisation
- de travailler en équipe et de participer à un groupe de projet ;
- de conseiller et de rendre compte de manière pertinente.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises ou services réalisant des moules, modèles, maquettes et prototypes pour leur propre compte ou celui d'un donneur d'ordre.
modelleur, technicien modelleur

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2903 : Conduite d'équipement d'usinage

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Évaluation de la formation en milieu professionnel
Mise en œuvre et conduite d'un équipement
Assemblage des constituants de l'outillage et vérification de sa conformité
Élaboration du processus de réalisation d'un outillage
Étude et analyse d'un outillage
Économie - Gestion
Prévention-Santé-Environnement
Mathématiques
Sciences physiques et chimiques
Langue vivante
Français
Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique
Arts appliqués et cultures artistiques
Éducation physique et sportive

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 421 - U31 : Évaluation de la formation en milieu professionnel	Communiquer - Dialoguer et rendre compte. Mettre en oeuvre les moyens et équipements nécessaires pour réaliser le constituant. Recenser et appliquer les consignes et procédures de qualité, d'hygiène sécurité et de respect de l'environnement.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 421 - U32 : Mise en œuvre et conduite d'un équipement	Mettre en oeuvre les moyens et équipements nécessaires pour réaliser le constituant (sur plateau technique). Établir un protocole de contrôle.
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 421 - U33 : Assemblage des constituants de l'outillage et vérification de sa conformité	Assembler et monter les constituants de l'outillage puis vérifier sa conformité.
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 421 - U2 : Élaboration du processus de réalisation d'un outillage	Définir le processus général de réalisation de l'outillage. Établir les processus de réalisation des éléments constitutifs de l'outillage.
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 421 - U11 : Étude et analyse d'un outillage	Analyser les données techniques. Définir les éléments constitutifs de l'outillage.
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 421 - U34 : Économie - Gestion	Identifier les caractéristiques de l'environnement et du secteur de son activité professionnelle. Découvrir et maîtriser les bases de la gestion et de la communication professionnelle.
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 421 - U35 : Prévention-Santé-Environnement	Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème. Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident. Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques. Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées. Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence.
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 421 - U12 : Mathématiques	Rechercher, extraire et organiser l'information. Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution. Expérimenter, simuler. Critiquer un résultat, argumenter. Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.
Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 421 - U13 : Sciences physiques et chimiques	Rechercher, extraire et organiser l'information. Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. Expérimenter, simuler. Critiquer un résultat, argumenter. Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.
Bloc de compétence n°10 de la fiche n° 421 - U4 : Langue vivante	Compétences de niveau B1+ du CECRL - S'exprimer oralement en continu ; - Interagir en langue étrangère ; - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°11 de la fiche n° 421 - U51 : Français	Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer. Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire. Devenir un lecteur compétent et critique. Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.
Bloc de compétence n°12 de la fiche n° 421 - U52 : Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique	Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures. Comprendre les enjeux liés au développement durable. Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation. Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux.
Bloc de compétence n°13 de la fiche n° 421 - U6 : Arts appliqués et cultures artistiques	Identifier les caractéristiques essentielles d'œuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels. Situer une œuvre ou une production dans son contexte de création. Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques.
Bloc de compétence n°14 de la fiche n° 421 - U7 : Éducation physique et sportive	Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues - Réaliser une performance motrice maximale ; - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains ; - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique ; - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif ; - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

articles D 337-51 à D 337-94 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 février 2004 créant le baccalauréat professionnel spécialité "Technicien modelleur"

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

[ONISEP](#)

[Légifrance pour les textes réglementaires](#)

[Légifrance](#)

[ONISEP](#)

[éduscol](#)

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

baccalauréat professionnel Outillage de mise en forme des matériaux : option réalisation des outillages non métalliques